

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 40109 Numéro SIREN : 423 754 241 Nom ou dénomination : LE TELEGRAMME

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 2779

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

RECEPISSE DE DEPOT

LE TELEGRAMME

7 Voie d'Accès au Port
29600 Morlaix

V/REF :

N/REF : 1999 B 40109 / 2019-B-2779

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 09/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

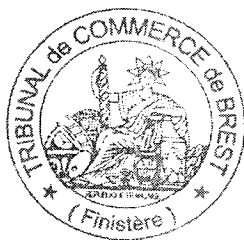
LE TELEGRAMME
Société par actions simplifiée
7 Voie d'Accès au Port
29600 Morlaix

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2779 le 09/07/2019

R.C.S. BREST 423 754 241 (1999 B 40109)

Fait à BREST le 09/07/2019,

LE GREFFIER



Yes
B. B...

LE 09 JUL. 2019

1 - BILAN ACTIF

R.C.S. BREST

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Adresse de l'entreprise : 7 VOIE D'ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

Numéro SIRET : 4 2 3 7 5 4 2 4 1 0 0 0 1 0

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case : ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 622	7 725
	Fonds commercial (1)	AH	AI	278 484	165 526
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	6 442 425	1 852 798
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	374 989	709 826
	Constructions	AP	AQ	16 074 926	6 187 899
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	37 709 653	4 695 999
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	7 662 255	1 099 502
	Immobilisations en cours	AV	AW		209 285
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 958 419	1 823 075
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		42 000
	Autres titres immobilisés	BD	BE	401 248	487 148
	Prêts	BF	BG		5 014 614
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		87 097
	TOTAL (II)	BJ	BK	70 910 022	22 382 493
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		360 844
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	9 587	
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		8 989
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	58 352	10 649 509
	Autres créances (3)	BZ	CA	486 220	3 620 595
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		2 000 000
	Disponibilités	CF	CG		4 675 843
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		631 109
	TOTAL (III)	CJ	CK	554 158	21 946 888
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	71 464 180	44 329 381
Renvois : (1) Dont droit au bail : 15 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		62 227
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

Le Télégramme
SAS au capital de 7 573 303 €
7 VOIE D'ACCÈS AU PORT - 29600 MORLAIX
423 754 241 RCS Brest
Tél. 02 98 62 11 33

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé : 7 573 303)	DA 7 573 303
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence : EK)	DC
	Réserve légale (3)		DD 424 771
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau		DH 5 161 951
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 1 361 320
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 14 883 638
		TOTAL (I)	DL 29 404 984
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 414 335
	Provisions pour charges		DQ 685 310
	TOTAL (III)	DR 1 099 645	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 2 321
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV 9 114
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 4 342 428
	Dettes fiscales et sociales		DY 8 341 833
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 384 396
	Autres dettes		EA 137 917
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 606 743
	TOTAL (IV)	EC 13 824 752	
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 44 329 381	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Écart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 13 824 535	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	159 797	FB		FC	159 797
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	65 661 565	FE	24 328	FF	65 685 893
		FG	23 573 031	FH	31 336	FI	23 604 367
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	89 394 394	FK	55 664	FL	89 450 058
	Production stockée *					FM	1 340
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	612 082
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	494 243
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	90 557 723
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	6 917 807
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(4 172)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	44 239 994
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 325 690
	Salaires et traitements *					FY	23 011 703
	Charges sociales (10)					FZ	10 388 690
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	2 652 576
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	111 300
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	49 570
	Autres charges (12)					GE	323 035
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	89 016 193
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 541 530
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	73 860
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	52 500
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	25 473
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 462 180
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 540 153
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	481 060
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	621 596
	Différences négatives de change					GS	582
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 103 238
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	436 915
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 904 585

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐ *

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	211
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	708 665
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 816 582
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 525 458
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 301
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 327 968
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	3 836 484
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 175 753
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(650 295)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	78 055
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(185 085)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	96 623 334
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	95 262 014
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 361 320
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	39 436
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	750 237
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	538 587
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	16 454
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	620 855
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	329 640
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3	
	A6 obligatoires A9	A4	2 000
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	VOIR DETAILS EN ANNEXES		
	TOTAL GENERAL	5 175 753	4 525 458
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
	VOIR DETAIL EN ANNEXES		
	TOTAL GENERAL	538 587	750 237

DGFIP N° 2053 2019

TELEGRAMME

Produits excep.

SOMME DES EXTENSIONS	5 175 753	4 525 458
-----------------------------	------------------	------------------

DGFIP N° 2053 2019

TELEGRAMME

Ch. antérieures

Pr. antérieurs

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	8 018 260	KE		KF	747 528	
CORPORELLES	Terrains						KG	1 068 474	KH		KI	20 000	
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ	11 974 927	KK		KL	72 979
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM	533 305	KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2		KP	7 759 738	KQ		KR	3 663 607
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS	42 343 316	KT		KU	86 052
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	1 636 863	KW		KX	
		Matériel de transport *						KY	366 277	KZ		LA	24 548
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	6 510 768	LC		LD	256 334
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH	1 655 044	LI		LJ	209 285	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	73 848 713	LO		LP	4 332 805	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	3 758 682	8V		8W	1 326 992
Autres titres immobilisés						1P	855 929	1R		1S	73 742		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	6 781 338	1U		1V	18 769		
TOTAL IV						LQ	11 395 949	LR		LS	1 419 503		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	93 262 922	ØH		ØJ	6 499 837		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
								4	
INCP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	11 209	LW	8 754 579	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	3 659	LY	1 084 815	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	57 087	MB	11 990 819	MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	533 305	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	1 655 044	MG	29 599	MH	9 738 702	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	23 716	MK	42 405 652	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	1 636 863	MO
		Matériel de transport	IV		MP	28 517	MQ	362 309	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	4 517	MT	6 762 585	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	1 655 044	MZ		NA	209 285	NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY	3 310 089	NG	147 095	NH	74 724 334	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IO		ØX	1 262 180	ØY	3 823 495	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	41 275	2C	888 396	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 698 397	2F	5 101 711	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	3 001 852	NK	9 813 601	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	3 310 089	ØK	3 160 155	ØL	93 292 515	ØM	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2019 **SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 944 818	PF	516 438	PG	11 209	PH	6 450 048
Terrains		PI	372 363	PJ	2 626	PK		PL	374 989
Constructions	Sur sol propre	PM	8 911 901	PN	223 417	PO	41 129	PQ	9 094 189
	Sur sol d'autrui	PR	246 735	PS	17 138	PT		PU	263 873
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	6 471 980	PW	271 762	PX	26 878	PY	6 716 864
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 509 596	QA	1 222 192	QB	22 135	QC	37 709 653
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 637 397	QE		QF		QG	1 637 397
	Matériel de transport	QH	313 992	QI	15 955	QJ	28 517	QK	301 430
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 344 277	QM	383 049	QN	3 898	QO	5 723 428
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	59 808 241	QV	2 136 138	QW	122 557	QX	61 821 823
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	65 753 060	ØP	2 652 576	ØQ	133 766	ØR	68 271 870

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9	112 626	Q1	(112 626)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	12 130	R1		R2	2 681	R3		R4	12 923	R5	141 277	R6	(139 389)
	sur sol d'autrui	R7	20	R8		R9		S1		S2		S3	14 517	S4	(14 497)
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	10 771	S6		S7	1 704 122	S8		S9	2 721	T1	218 400	T2	1 493 772
Inst. techniques mat. et outillage		T3	1 631	T4		T5	70 598	T6		T7	1 423	T8	1 140 243	T9	(1 069 437)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1	22 093	V2		V3		V4	4 043	V5	18 050
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	6 685	V7		V8	75 574	V9		W1		W2	269 379	W3	(187 120)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	31 237	X3		X4	1 875 067	X5		X6	17 066	X7	1 787 859	X8	101 379
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM	23 963					NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP	31 237	NQ		NR	1 875 067	NS	23 963	NT	17 066	NU	1 900 485	NV	(11 247)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	1 906 305			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	1 941 515			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(35 210)

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

DGFIP N° 2056 2019

Néant ☐ *

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	
--	----	--

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DGFIP N° 2056 2019

Extension 1

TELEGRAMME

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
DEROGATOIRE PROVISION 39BIS PRESSE	4 522 245	1 920 179	1 875 067	4 567 356
TOTAL	4 522 245	1 920 179	1 875 067	4 567 356
SOMME DES EXTENSIONS	4 522 245	1 920 179	1 875 067	4 567 356

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
TOTAL				
SOMME DES EXTENSIONS				

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Extension 2

TELEGRAMME

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	555 019	49 570	220 255	384 335
PROVISION POUR CHARGES MEDAILLES DU TR	719 052		33 741	685 310

TOTAL	1 274 071	49 570	253 996	1 069 645
--------------	------------------	---------------	----------------	------------------

SOMME DES EXTENSIONS	1 274 071	49 570	253 996	1 069 645
-----------------------------	------------------	---------------	----------------	------------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	380 188	51 060	30 000	401 248

TOTAL	380 188	51 060	30 000	401 248
--------------	----------------	---------------	---------------	----------------

SOMME DES EXTENSIONS	380 188	51 060	30 000	401 248
-----------------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION SUR COMPTE COURANT	88 053	456 013	57 846	486 220

TOTAL	88 053	456 013	57 846	486 220
--------------	---------------	----------------	---------------	----------------

SOMME DES EXTENSIONS	88 053	456 013	57 846	486 220
-----------------------------	---------------	----------------	---------------	----------------

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	42 000	UM		UN	42 000		
	Prêts (1) (2)			UP	5 014 614	UR	1 514 614	US	3 500 000		
	Autres immobilisations financières			UT	87 097	UV	31 080	UW	56 017		
	Clients douteux ou litigieux			VA	62 227				62 227		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			UX	10 645 634		10 645 634				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constatée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	973		973				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	576		576				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	771 512		771 512				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	112 484		112 484				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	2 253 132		2 253 132				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	968 137		968 137				
	Charges constatées d'avance			VS	631 109		610 898		20 211		
	TOTAUX			VT	20 589 495	VU	16 909 039	VV	3 680 455		
	RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	14 614					
			des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	1 686 860					
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
RENOIS	Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y							
	Autres emprunts obligataires (1)			7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 321		2 321				
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	4 427		4 427				
	Fournisseurs et comptes rattachés			8B	4 342 428		4 342 428				
	Personnel et comptes rattachés			8C	4 956 891		4 956 891				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	2 399 010		2 399 010				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	204		204				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	985 727		985 727				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	384 396		384 396				
	Groupe et associés (2)			VI	4 688		4 688				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	137 917		137 917				
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ							
	Produits constatés d'avance			8L	606 743		606 525		218		
	TOTAUX			VY	13 824 752	VZ	13 824 535		218		
	RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								

- Formulaire TD/FC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**

Néant ☐ *

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Exercice N, clos le :
31/12/2018

1 361 320

			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	4 949
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	10 748
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	662 411	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					

Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	57 846	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
			— imposées au taux de 0 %			

Régimes d'imposition particuliers	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme
		— Plus-values soumises au régime des fusions

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		— imposées aux taux de 0 %				
		— imposées aux taux de 19 %				
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		— imputées sur les déficits antérieurs				

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *

Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement*

Mesures d'incitation	Alitement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Rapport d'activités en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP							

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
--	---	----	--	---	----	--

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)		XI	1 920 179
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	déficit (II moins I)		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	1 920 179

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DGFIP N° 2058-A 2019

Extension

TELEGRAMME

[illegible][illegible]

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT 2 540 451

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9H	456 013	9J	57 846
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)	9S	206 399	9T	344 146
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	662 411	YO	401 992
		↓		↓
		ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

DGFIP N° 2058-B 2019

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

SOMME DES EXTENSIONS		206 399	344 146
-----------------------------	--	----------------	----------------

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 463 581	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	141 519
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 830 378			- Autres réserves	ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes		ZE	990 489
					Autres répartitions		ZF	
	TOTAL I	ØF	6 293 959		Report à nouveau		ZG	5 161 951
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZH	6 293 959
				TOTAL II				

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	7 418 242		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 1 169 889)										XQ	1 175 182		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	907 820		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	25 396 454		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										ST	9 342 296		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	44 239 994		
	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	1 325 690		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	1 325 690		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	6 088 684		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	6 172 556		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *										ØB	20 711 290		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	0,26 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	1 920 179	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	(20 927)			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	798 478					
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	9 881 179	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	179 073					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	1 330 590					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	9 2 5 7 5 0 3 2 5 0 0 0 1 9					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 LOGICILES	11 209			11 209	
	2 TERRAIN	3 659				3 659
	3 CONSTRUCTIONS	57 087			41 129	15 958
	4 INSTALL. AGENCT.SOL PF	29 599			26 878	2 721
	5 INSTALL TECHN. MAT INI	23 716			22 135	1 581
	6 MATERIEL DE TRANSPOR	28 517			28 517	
	7 MAT BUREAU ET INFORM	4 517			3 898	619
	8 TITRES	1 303 430				1 303 430
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2	25 200	21 541	21 541			
	3	22 500	6 542	6 542			
	4		(2 721)	(2 721)			
	5		(1 581)	(1 581)			
	6	833	833	833			
	7	661	42	42			
	8	101 384	(1 202 046)			(1 202 046)	
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					1 292 180	
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					(111 060)	
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			24 656			(20 927)	

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2019

Néant ☒ X *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		(à préciser) au titre de :	N - 6			
			N - 7			
			N - 8			
			N - 9			
	TOTAL 2					

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

values de fusion, d'apport partiel ou de scission (seules les plus-values mobilières sont imposables sur les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée par le cédant.
--	--

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2019

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☒ *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ● ou de 12,8 %●

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ●*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ●*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 % 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMMENéant ☒ ***I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : **TELEGRAMME**

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01/01/2018**

et clos le : **31/12/2018**

Durée en nombre de mois : **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	519
dont apprentis	YF	1
dont handicapés	YG	22
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	89 450 058
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	329 640
Total 1	OX	89 779 697

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	612 082
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	612 082

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	6 917 807
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	43 216 594
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	5 293
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	323 035
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	50 462 729

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	39 929 051
-----------------------------	------------------------------------	----	------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	39 929 051
---	----	------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case S.A, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	☐
--	----	--------------------------

Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	89 779 697
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du GY	au GZ	
Date de cessation	HR	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (0)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600

VILLE MORLAIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 800 889

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination GROUPE TELEGRAMME MEDIAS
 N° SIREN (si société établie en France) 9 2 5 7 5 0 3 2 5 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 800 889
 Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT
 Code Postal 29600 Commune MORLAIX Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/4 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600 VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 13

Forme juridique SAS Dénomination VIAMEDIA

N° SIREN (si société établie en France) 434224515 % de détention 100,00

Adresse : N° 10 Voie QUAI ARMAND CONSIDERE

Code Postal 29200 Commune BREST Pays

Forme juridique SAS Dénomination SOCIETE DES PERIODIQUES DE L'OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 814907200 % de détention 100,00

Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal 29600 Commune MORLAIX Pays

Forme juridique SAS Dénomination TELEVISION BRETAGNE SUD

N° SIREN (si société établie en France) 790897094 % de détention 55,00

Adresse : N° 8 Voie RUE AUGUSTE NAYEL

Code Postal 56100 Commune LORIENT Pays

Forme juridique SNC Dénomination BRETAGNE PUBLICATIONS

N° SIREN (si société établie en France) 419462635 % de détention 50,00

Adresse : N° 19 Voie RUE

Code Postal 29200 Commune BREST Pays

Forme juridique SARL Dénomination EDITION COURSE AU LARGE

N° SIREN (si société établie en France) 439792748 % de détention 49,92

Adresse : N° 0 Voie RUE

Code Postal 35768 Commune SAINT GREGOIRE Pays

Forme juridique SAS Dénomination TELEVISION BRETAGNE OUEST

N° SIREN (si société établie en France) 502786072 % de détention 49,42

Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal 29600 Commune MORLAIX Pays

Forme juridique SAS Dénomination RIVACOM

N° SIREN (si société établie en France) 413425281 % de détention 42,87

Adresse : N° 5-7 Voie RUE JEAN MARIE LE BRIS

Code Postal 29200 Commune BREST Pays

Forme juridique SARL Dénomination SCRIB

N° SIREN (si société établie en France) 477807499 % de détention 36,68

Adresse : N° 89 Voie BOULEVARD DE LA PAIX

Code Postal 56000 Commune VANNES Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2 / 4 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELEGRAMME

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 29600

VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SARL	Dénomination	SORA	N° SIREN (si société établie en France)	8 0 9 3 2 1 4 0 9	% de détention	33,33
Adresse :	N° 10	Voie	BOULEVARD LEPRINCE RINGUET	Code Postal	72000	Commune	LE MANS
Forme juridique	SARL	Dénomination	POHER HEBDO	N° SIREN (si société établie en France)	4 0 3 6 3 4 9 7 5	% de détention	20,00
Adresse :	N° 2	Voie	RUE DU GENERAL LAMBERT	Code Postal	29270	Commune	CARHAIX PLOUGUER
Forme juridique	SAS	Dénomination	GAMA	N° SIREN (si société établie en France)	7 5 1 4 1 7 1 2 2	% de détention	20,00
Adresse :	N° 9	Voie	RUE HUYSMANS	Code Postal	75006	Commune	PARIS
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIRAGE CONSEIL 1	N° SIREN (si société établie en France)	3 7 8 1 6 6 4 3 3	% de détention	15,00
Adresse :	N° 1	Voie	PLACE ALSACE LORRAINE	Code Postal	56100	Commune	LORIENT
Forme juridique	SARL	Dénomination	NAUTILUS	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 1 2 1 1 6 1 3	% de détention	10,71
Adresse :	N° 80	Voie	VENELLE DU VERGOZ	Code Postal	26470	Commune	PLOUGASTEL DAOULAS
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3 / 4 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELEGRAMME

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

29600

VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4 / 4 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELEGRAMME

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 29600

VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

Dépôt N° 2019/B/2779

LE 09 JUIL. 2019

R.C.S. BREST

GREFFE

LE TELEGRAMME
SAS AU CAPITAL DE 7 573 303 €UROS

7 VOIE D'ACCES AU PORT
29600 MORLAIX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2019

ANDRE TANGUY
Commissaire aux Comptes
Boulevard René Fily – B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

ANDRE TANGUY
H.E.C.
EXPERT - COMPTABLE
Diplômé par l'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Tél. : 02 98 88 17 27
Fax : 02 98 88 17 26
B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS LE TELEGRAMME
Exercice clos le 31 décembre 2018
Assemblée Générale du 14 juin 2019

A l'associée unique,

I - OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LE TELEGRAMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

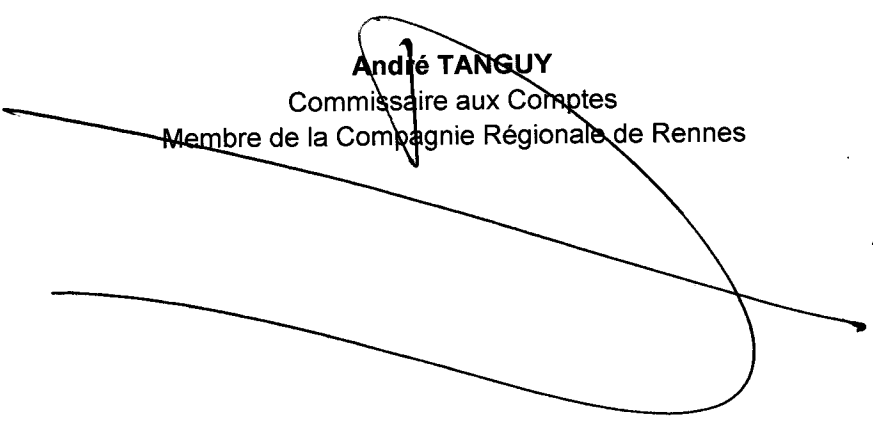
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,

Le 21 mai 2019.

Le Commissaire aux comptes,

André TANGUY
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

TELEGRAMME

		2018			2017
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	15 347	7 622	7 725	7 287
	Fonds commercial (1)	444 009	278 484	165 526	165 526
	Autres immobilisations incorporelles	8 295 223	6 442 425	1 852 798	1 622 145
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 084 815	374 989	709 826	696 110
	Constructions	22 262 825	16 074 926	6 187 899	4 637 354
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 405 652	37 709 653	4 695 999	5 833 720
	Autres immobilisations corporelles	8 761 757	7 662 255	1 099 502	1 218 243
	Immobilisations en cours	209 285		209 285	1 655 044
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	3 781 495	1 958 419	1 823 075	556 083
	Créances rattachées à des participations	42 000		42 000	42 000
	Autres titres immobilisés	888 396	401 248	487 148	475 741
	Prêts	5 014 614		5 014 614	6 686 860
	Autres immobilisations financières *	87 097		87 097	94 478
TOTAL (II)		93 292 515	70 910 022	22 382 493	23 690 591
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	360 844		360 844	356 672
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	9 587	9 587		
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 989		8 989	9 209
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	10 707 861	58 352	10 649 509	11 276 159
	Autres créances (3)	4 106 814	486 220	3 620 595	3 507 724
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	
	Disponibilités	4 675 843		4 675 843	5 127 440
	Charges constatées d'avance (3)*	631 109		631 109	805 052
	TOTAL (III)	22 501 046	554 158	21 946 888	21 082 255
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	115 793 561	71 464 180	44 329 381	44 772 846

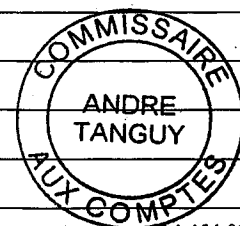


2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

TELEGRAMME

		2018	2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	7 573 303	7 573 303
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	424 771	283 252
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	5 161 951	3 463 581
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 361 320	2 830 378
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	14 883 638	14 873 736
	TOTAL (I)	29 404 984	29 024 251
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	414 335	575 019
	Provisions pour charges	685 310	719 052
	TOTAL (III)	1 099 645	1 294 071
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 321	2 479
	Emprunts et dettes financières divers	9 114	9 664
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 342 428	4 205 292
	Dettes fiscales et sociales	8 341 833	8 951 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	384 396	564 848
	Autres dettes	137 917	129 709
Compte régul.	Produits constatés d'avance	606 743	591 508
	TOTAL (IV)	13 824 752	14 454 524
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	44 329 381	44 772 846
RENOIS	Écart de réévaluation incorporé au capital		
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	13 824 535	14 454 084
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



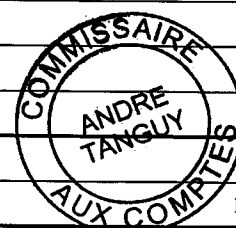
3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

TELEGRAMME

			2018	2017	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		159 797	93 685	
	Production vendue	biens	65 685 893	64 144 843	
		service	23 604 367	24 019 110	
	Chiffres d'affaires nets		89 450 058	88 257 639	
	Production stockée		1 340	(44)	
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation		612 082	596 788	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		494 243	459 005	
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation			90 557 723	89 313 388	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 852	
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		6 917 807	6 378 574	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		(4 172)	42 068	
	Autres achats et charges externes		44 239 994	43 821 549	
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 325 690	1 381 034	
	Salaires et traitements		23 011 703	23 225 178	
	Charges sociales		10 388 690	9 931 941	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	2 652 576	2 370 559
			- dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		111 300	92 402
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		49 570	53 640
	Autres charges		323 035	350 497	
	Total des charges d'exploitation (II)			89 016 193	87 651 293
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 541 530	1 662 095	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		73 860	207 346	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		52 500	876 475	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés		25 473	75 135	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		1 462 180		
	Différences positives de change			536	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			1 540 153	952 146
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions		481 060	293 400	
	Intérêts et charges assimilées		621 596	485 622	
	Différences négatives de change		582	22	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			1 103 238	779 044
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			436 915	173 102	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			1 904 585	1 627 852	

COMMISSAIRE
ANDRÉ
TANGUY
AUX COMPTES



4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

TELEGRAMME

		2018	2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	211	3 400
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	708 665	431 166
	Reprises sur provisions et transferts de charges	3 816 582	2 916 861
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	4 525 458	3 351 427
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 301	15 346
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 327 968	98 959
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 836 484	1 975 607
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	5 175 753	2 089 912
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(650 295)	1 261 515
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		78 055	194 360
Impôts sur les bénéfices (X)		(185 085)	(135 372)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		96 623 334	93 616 961
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		95 262 014	90 786 583
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		1 361 320	2 830 378
RENOIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Dont { produits de locations immobilières	39 436	46 730
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	750 237	119 986
	Dont { - Crédit-bail mobilier		
	{ - Crédit-bail immobilier		
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	538 587	54 761
	Dont produits concernant les entreprises liées	16 454	21 287
	Dont intérêts concernant les entreprises liées	620 855	485 608
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		
	Dont transferts de charges	329 640	106 566
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	2 000	
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		



LE TELEGRAMME

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31/12/18



SOMMAIRE

I	Règles et méthodes comptables	1
II	Faits caractéristiques	1
III	Chiffres clés	1
IV	Etat de l'actif immobilisé	2
V	Autres titres immobilisés	2
VI	Détail des immobilisations incorporelles	2
VII	Etat des amortissements	3
VIII	Réévaluations	3
IX	Stocks et en cours	4
X	Etat des échéances des créances	4
XI	Intérêts sur actifs	4
XII	Titres de placements	4
XIII	Composition du capital	5
XIV	Variation des capitaux propres	5
XV	Etat des provisions	6
XVI	Etat des échéances des dettes	7
XVII	Charges et produits constatés d'avance	7
XVIII	Charges à répartir sur plusieurs exercices	7
XIX	Détail des charges à payer	8
XX	Détail des produits à recevoir	8
XXI	Dettes garanties par des sûretés réelles	8
XXII	Crédit bail	8
XXIII	Engagements financiers donnés	8
XXIV	Engagements financiers reçus	9 - 10
XXV	Chiffres d'affaires	10
XXVI	Effectif au 31/12	10
XXVII	Impôts sur les sociétés	11
XXVIII	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	11
XXIX	Dettes futures d'impôt	11
XXX	Jetons de présence	11
XXXI	Liste des sociétés mères consolidantes	11
XXXII	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan avec des entreprises liées	12
XXXIII	Liste des filiales et participations - Filiales	13
	Liste des filiales et participations - Participations	14
XXXIV	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	15



I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de ce qui suit.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En ce qui concerne les titres de participations, le Télégramme conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007 comptabilise les frais d'acquisitions dans les coûts d'entrée. L'amortissement fiscal s'effectue par comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Suite à la modification du code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'entreprise la SAS LE TELEGRAMME a pris en compte les dispositions liées à l'amortissement des fonds commerciaux et à la dépréciation dans les comptes sociaux :

- en l'absence de durée d'utilisation limitée des fonds commerciaux inscrits à l'actif, aucun amortissement n'a été comptabilisé dans les comptes de la SAS LE TELEGRAMME,

- un test de dépréciation a été réalisé dans les comptes sociaux de la SAS LE TELEGRAMME. Compte tenu de la valeur actuelle du fonds commercial inscrit à l'actif, aucune dépréciation complémentaire n'a été effectuée au 31 décembre 2018.

II - FAITS CARACTERISTIQUES

NEANT

III - CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice : 12 mois

Devise : Euro

Total du bilan : 44 329 381

Total du chiffres d'affaires : 89 450 058

Résultat avant répartition : 1 361 320



IV - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	IMMOBILISATIONS			
	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Fonds commercial	444 009			444 009
Logiciels	6 637 988	1 668 444	11 209	8 295 223
Concessions/licences	14 909	438		15 347
Immobilisations incorporelles en cours	921 353	652 143	1 573 496	0
Autres immobilisations incorporelles	8 018 260	2 321 024	1 584 704	8 754 579
Terrains	1 068 474	20 000	3 659	1 084 815
Constructions/sol propre	11 974 927	72 979	57 087	11 990 819
Constructions/sol autrui	533 305			533 305
Installations-agencements/constructions	7 759 738	2 008 562	29 599	9 738 702
Installations techniques, matériel et outillage industriel	42 343 316	86 052	23 716	42 405 652
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 636 863			1 636 863
Matériel de transports	366 278	24 548	28 517	362 309
Matériel de bureau et informatique et mobilier	6 510 767	256 334	4 517	6 762 585
Immobilisations en cours	1 655 044	511 972	1 957 731	209 285
Immobilisations corporelles	73 848 713	2 980 447	2 104 826	74 724 334
Autres participations	3 716 682	1 326 992	1 262 180	3 781 495
Créances rattachées à des participations	42 000			42 000
Autres titres immobilisés	855 929	73 742	41 275	888 396
Prêts et autres immobilisations financières	6 781 338	18 769	1 698 397	5 101 710
Immobilisations financières	11 395 949	1 419 503	3 001 852	9 813 601
TOTAL GENERAL	93 262 922	6 720 975	6 691 382	93 292 515

V - AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires depuis 2007.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du du montant de la différence.

VI - DETAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement

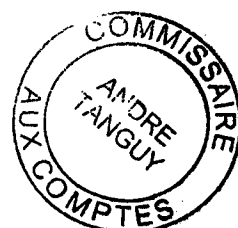
ETAT NEANT

Frais de recherche appliquée & de développement

ETAT NEANT

Fonds commercial

444 009 €



VII - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	AMORTISSEMENTS			
	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Fonds commercial	0			0
Logiciels	5 937 196	516 438	11 209	6 442 425
Concessions/licences	7 622			7 622
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Autres immobilisations incorporelles	5 944 818	516 438	11 209	6 450 048
Terrains	372 363	2 626		374 989
Constructions/sol propre	8 911 901	223 417	41 129	9 094 189
Constructions/sol autrui	246 735	17 138		263 873
Installations-agencements/constructions	6 471 981	271 762	26 878	6 716 865
Installations techniques, matériel et outillage industriel	36 509 596	1 222 192	22 135	37 709 653
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 637 397			1 637 397
Matériel de transports	313 992	15 955	28 517	301 430
Matériel de bureau et informatique et mobilier	5 344 277	383 049	3 898	5 723 428
Immobilisations corporelles	59 808 242	2 136 138	122 557	61 821 823
TOTAL GENERAL	65 753 060	2 652 576	133 766	68 271 870

Les immobilisations sont amorties linéairement et les amortissements tiennent compte des nouvelles durées d'utilisations déterminées en 2005 lors de l'application du nouveau règlement sur les actifs.

Les principales durées sont les suivantes :

Logiciels	De 1 à 3 ans	
Constructions	- Composant gros œuvre - Composant charpente - Composant toiture/couverture - Composant Installations techniques - Composant aménagement	- De 40 à 60 ans - De 35 à 40 ans - De 20 à 30 ans - De 15 à 20 ans - De 15 à 20 ans
Installations techniques et industrielles	De 10 à 20 ans	
Installations et agencements	De 15 à 20 ans	
Matériels de transports	5 ans	
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 5 ans	
Mobilier	15 ans	

VIII - REEVALUATIONS au 31/12/18

Variation de la provision spéciale de réévaluation	ETAT NEANT
Ecart de réévaluation sur immobilisations amortissables	ETAT NEANT
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	ETAT NEANT



IX - STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée ainsi que des frais de stockage, selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

X - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES

	MONTANTS BRUTS	DONT A UN AN AU +	DONT A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations	42 000		42 000
Prêts	5 014 614	1 514 614	3 500 000
Autres immobilisations financières	87 097	31 080	56 017
ACTIF IMMOBILISE (1)	5 143 711	1 545 694	3 598 017
Clients douteux	62 227		62 227
Créances clients et comptes rattachés	10 645 634	10 645 634	
Autres créances	4 106 814	4 106 814	
Charges constatées d'avance	631 109	610 898	20 211
ACTIF CIRCULANT	15 445 784	15 363 346	82 438
TOTAL GENERAL	20 589 495	16 909 040	3 680 455

(1) Dont prêts participatifs : 0

XI - INTERETS SUR ACTIFS

Intérêts immobilisés

ETAT NEANT

Intérêts sur éléments de l'actif circulant

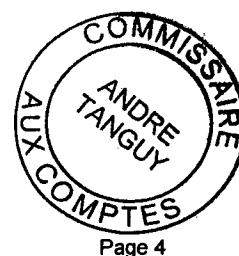
ETAT NEANT

XII - TITRES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel elles ont été achetées, à l'exclusion des frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Il n'y a pas eu de Valeurs mobilières de placement sur l'année 2018.



XIII - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFERENTES CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES		
	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	CREES PENDANT L'EXERCICE	REMBOURS. PENDANT L'EXERCICE
Actions ordinaires	1 800 889		

Le capital se compose de 1 800 889 actions.

Parts Bénéficiaires

ETAT NEANT

Obligations convertibles

ETAT NEANT

XIV - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Capital social	7 573 303			7 573 303
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Report à nouveau débiteur	3 463 581	1 698 370	990 489	4 171 462
Réserve légale	283 252	141 519		424 771
Réserves statutaires ou contractuelles	0			0
Réserves réglementées	0			0
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	14 873 736	3 826 484	3 816 582	14 883 638
Variation des capitaux propres	26 193 872	5 666 373	4 807 071	27 053 175
Résultat de l'exercice	2 830 378	1 361 320		1 361 320
Distributions de dividendes			990 489	
Affectation en autres réserves		990 489	1 839 889	
Variation du résultat	2 830 378	2 351 809	2 830 378	1 361 320
TOTAL CAPITAUX PROPRES	29 024 250	8 018 182	7 637 449	29 404 984



XV - ETAT DES PROVISIONS

	PROVISIONS			
	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Amortissements dérogatoires	10 351 491	1 906 305	1 941 515	10 316 281
Autres provisions réglementées	4 522 245	1 920 179	1 875 067	4 567 357
Provisions réglementées	14 873 736	3 826 484	3 816 582	14 883 638
Provisions pour litiges	20 000	10 000		30 000
Autres provisions pour risques et charges	1 274 071	49 570	253 996	1 069 645
Provisions pour risques et charges	1 294 071	59 570	253 996	1 099 645
Provisions pour dépréciations sur				
Fonds de commerce	278 484			278 484
Titres de participations	3 160 599	60 000	1 262 180	1 958 419
Autres immobilisations financières	380 188	51 060	30 000	401 248
Provisions sur stocks et en cours	8 247	3 105	1 765	9 587
Provisions sur comptes clients	57 165	22 183	20 998	58 350
Autres provisions pour dépréciation C/C	88 053	456 013	57 846	486 220
Provisions pour dépréciation de l'actif	3 972 736	592 361	1 372 789	3 192 308
TOTAL GENERAL	20 140 544	4 478 415	5 443 367	19 175 592

Dont dotations et reprises d'exploitation	160 870	164 604
Dont dotations et reprises financières	481 060	1 462 180
Dont dotations et reprises exceptionnelles	3 836 484	3 816 582

Amortissements dérogatoires

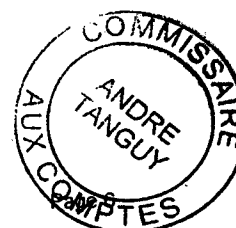
Leur montant à fin 2018 s'élève à 10 316 282 euros.

Autres provisions réglementées (article 39 bis)

La provision non utilisée au bout de 5 ans doit être reprise.

ANNEE DE CONSTITUTION	MONTANT	EMPLOIS EFFECTUES		SOLDE PAR ANNEE
		2017	2018	
2013	0			0
2014	0			0
2015	1 268 277		1 268 277	0
2016	2 158 743		606 790	1 551 953
2017	1 095 224			1 095 224
2018	1 920 179			1 920 179
		0	1 875 067	
Utilisation 39 BIS	-1 875 067	1 875 067		
SOLDE AU 31/12/18	4 567 356			4 567 356

La dotation aux provisions de l'exercice 2018 au titre de l'article 39 bis a été limitée à 50% du résultat fiscal.



Les dotations aux provisions des exercices antérieurs au titre de l'article 39 bis ont été limitées aux taux suivants :

Année	Taux retenu
2017	30%
2016	50%
2015	30%
2014	50%
2013	20%
2012	20%

XVI - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES

	MONTANTS BRUTS	DONT A UN AN AU +	DONT A + D'1 AN ET 5 AU +	DONT A + DE 5 ANS
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit (1)	2 321	2 321		
Emprunts & dettes financières diverses	4 427	4 427		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4 342 428	4 342 428		
Dettes fiscales & sociales	8 341 832	8 341 832		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	384 396	384 396		
Groupe et associés	4 688	4 688		
Autres dettes	137 917	137 917		
Produits constatés d'avance	606 743	606 525	218	
TOTAL GENERAL	13 824 752	13 824 534	218	0

XVII - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation sur loyers	87 837	
Charges et produits d'exploitation	543 273	606 743
Charges et produits financiers	0	
TOTAL	631 109	606 743

XVIII - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

Etat néant.



XIX - CHARGES A PAYER

	MONTANT
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	2 321
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	640 251
Clients avoirs à établir	118 084
Dettes fiscales & sociales y compris dettes à l'égard des organismes sociaux	5 923 528
Autres dettes	
TOTAL	6 684 185

XX - PRODUITS A RECEVOIR

	MONTANT
Créances clients et comptes rattachés	105 199
Fournisseurs avoirs a recevoir	739 439
Autres créances	0
Intérêts à recevoir	2 008
TOTAL	846 645

XXI - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	MONTANT
Emprunts & dettes financières divers	0
TOTAL	0

XXII - CREDIT BAIL

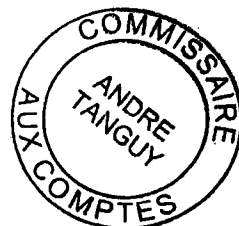
Il n'y a pas de contrat de crédit bail en cours.

ETAT NEANT

XXIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

ENGAGEMENTS DONNES (charges sociales incluses)	MONTANT
Avals & cautions	
Engagements en matière de pensions - retraites	6 941 180
TOTAL	6 941 180

Groupe Télégramme s'est portée caution dans le cadre du régime de retraite supplémentaire non externalisé à hauteur de 10% de l'engagement financier. Soit 131 089 euros pour les années 2018 et 2019.



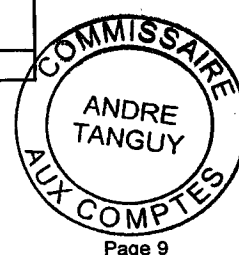
Les principaux paramètres de l'indemnité de départ à la retraite sont les suivants :

- Age de départ :	63 ans
- Turnover annuel :	table adaptée à chaque société (faible ou moyen)
- Taux d'actualisation :	2,00%
- Taux de progression annuel des salaires :	1%
- Taux de charges sociales retenues :	cadres 45%
	non cadres 42%
	journalistes 38%

XXIV - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Le Télégramme a procédé à des abandons de créances assortis de clauses de retour à meilleure fortune :

INTITULE	MONTANT GARANTI
<u>ABANDONS CONSENTIS EN 2018</u>	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale SPO. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	120 267
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	500 588
<u>ABANDONS CONSENTIS EN 2017 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours</u>	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale SPO. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	130 622
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	355 415
<u>ABANDONS CONSENTIS EN 2016 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours</u>	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale SPO. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	200 159
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	550 399
<u>ABANDONS CONSENTIS EN 2015 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours</u>	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	570 757
<u>ABANDONS CONSENTIS EN 2014 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours</u>	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	580 429
TOTAL	3 008 636



XXV - CHIFFRES D'AFFAIRES

Ventilation du chiffres d'affaires net au 31/12/18

SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	159 797
Ventes de journaux	65 685 893
Publicité, divers	23 604 367
TOTAL	89 450 057

SECTEUR GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	89 394 393
Etranger	55 664
TOTAL	89 450 057

XXVI - EFFECTIF AU 31/12/18

CATEGORIES DE PERSONNEL	NOMBRE
Journalistes	228
Cadres	79
Employés	136
Ouvriers	85
TOTAL	528



XXVII - IMPOT SUR LES SOCIETES

Le Télégramme est intégré fiscalement avec Groupe Télégramme Médias, sa mère. Viamédia, Groupe Télégramme Développement, URF, Société des Périodiques de l'Ouest, Groupe Télégramme Services et Régions Job font également partie de l'intégration fiscale.

Du fait de la fusion entre Viamédia et VALO, VALO est sortie du périmètre en 2018 ainsi que le Poher car notre taux de détention est passé de 100% à 20%.

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOTS	RESULTAT APRES IMPOT
Résultat courant	1 904 585	993 219	911 366
Résultat exceptionnel	-650 295	-339 121	-311 174
Participation des salariés	-78 055	-40 705	-37 350
Crédits d'impôts		-798 478	798 478
RESULTAT	1 176 235	-185 086	1 361 320

Le crédit d'impôt se compose de 8 977 euros de crédit impôt mécénat, 1 333 euros de crédit impôt apprentissage et de 788 168 euros de CICE. Par ailleurs, le Télégramme a intégré sa quote-part de CICE dans les GIE et sociétés transparentes pour un montant total de 3 238 euros.

Le Groupe Télégramme ayant pris l'option de comptabiliser le CICE en crédit d'impôt (compte 695200) et non en moins des charges de personnel.

Le montant du CICE dégagé en 2018 soit 784 930 euros sera consacré aux dépenses de mise en œuvre du plan de développement numérique, à la prospection commerciale et la recherche de nouveaux clients.

XXVIII - INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	MONTANT
Résultat de l'exercice	1 361 320
Impôts sur les bénéfices	-185 085
Résultat avant impôt	1 176 235
Variation des provisions réglementées	9 902
Variation des provisions pour hausse de prix	
Variation des provisions pour investissement	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 186 137

Ces évaluations ont pour effet d'augmenter le poste "Provisions réglementées" de 9 902 €.

XXIX - DETTE FUTURE D'IMPOT

	Au 31/12/2017	Dotations exercice	Reprise exercice	Au 31/12/2018	Variation exercice
Charges non déduc. Temporairement	-344 146	-206 399	344 146	-206 399	137 747
Provision 39 bis	4 522 243	1 920 179	1 875 067	4 567 355	45 112
Amortissements dérogatoires	10 351 492	1 906 305	1 941 515	10 316 282	-35 210
Provision pour hausse des prix	0			0	0
Différences	14 529 589	3 620 085	4 160 728	14 677 238	147 649

IMPOT DIFFERE :

Taux moyen 14 677 238 X 28,94% 4 247 593
0

TOTAL IMPOT DIFFERE 4 247 593



XXX - JETONS DE PRESENCE

	MONTANT
Jetons de présence	9 000
TOTAL	9 000

XXXI - LISTE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANTES

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société au 31/12/18 :
SAS Groupe télégramme - 7 Voie d'accès au Port - 29600 Morlaix.

XXXII - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

	MONTANTS CONCERNANT LES ENTR.		DETTES & CREANCES REPRES. PAR EFFETS DE COMMERCE
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA STE A DES LIENS DE PARTICIP.	
Participation	728 396	3 781 495	
Créances rattachées à des participatio	-	5 014 614	
Créances clients & cptes rattachés	51 642	5 409 289	
Autres créances	709	1 885 438	
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	78 491	649 751	
Autres dettes	0	38 088	



XXXIII - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	CAPITAL DETENU (%)	VALEUR COMPTABLE		PRETS & AVANCES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTAT	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE				
1) FILIALES (+ de 50 % du capital) * VIA MEDIA 10 Quai Armand Considère. BREST * SOCIETE DES PERIODIQUES DE L'OUTER 7 Voie d'Accès au Port 29 600 MOLRAIX * TELEVISION BRETAGNE SUD 8 Rue Naye - 56100 Lorient 56100 LORIENT	300 000 -	532 303	100,00	300 000	-	170 000	26 162 338	2 001	
	100 000 -	97 530	100,00	100 000	-	70 000	753 382	4 770	
	500 000 -	201 008	55,00	275 000	-	350 439	512 056	153 277	



XXXIII - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	CAPITAL DETENU (%)	VALEUR COMPTABLE		PRETS & AVANCES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTAT	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE				
2) PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES (10 à 50 % du capital)									
* BRETAGNE PUBLICATIONS	8 000	- 162 637	50,00	3 811	-	151 061	1 003 751	- 172 025	-
* EDITIONS COURSE AU LARGE	En liquidation judiciaire		49,92	280 633	-	-	En liquidation judiciaire		-
* TEBEO	49 442	550 230	49,42	486 250	118 923	280 525	1 459 363	63 533	-
* RIVACOM	43 272	1 063 956	42,87	1 130 831	1 130 831	-	3 364 085	78 255	-
* SCRIB	En redressement judiciaire		36,68	499 980	-	30 207	En liquidation judiciaire		-
* SORA	41 000	260 520	33,33	196 161	196 161	-	236 471	23 648	
* GAMA	100 000	55 482	20,00	13 200	13 200	65 000	-	1 855	
* POHER HEBDO	25 000	14 843	20,00	101 670	-	60 000	546 623	1 015	
* VIRAGE CONSEIL Comptes arrêtés au 30/06/18	37 000	829 742	15,00	363 960	363 960	60 000	17 156 938	155 160	30 000
* NAUTILUS	9 800	441	10,71	29 999	-	-	3	5 661	

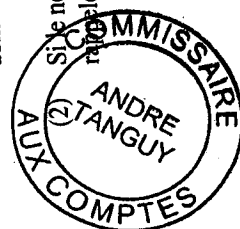


XXXIV - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2014	2015	2016	2017	2018
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
A) Capital social	7 573 303	7 573 303	7 573 303	7 573 303	7 573 303
B) Nombre d'actions émises	1 800 889	1 800 889	1 800 889	1 800 889	1 800 889
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
A) Chiffre d'affaires H.T.	88 878 939	88 793 666	88 463 831	88 257 639	89 450 058
B) Bénéfice avant impôts, amort et provisions	5 664 767	4 470 693	4 502 936	4 211 314	2 863 860
C) Impôts sur les bénéfices	23 181	225 731	140 873	135 372	185 085
D) Bénéfice après impôts, amort et provisions	1 909 363	2 066 043	1 558 497	2 830 378	1 361 320
E) Montant des bénéfices distribués (1)	650 000	750 000	990 489	990 489	990 489
III. RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (2)					
A) Bénéfice après impôts, avant amort et provisions	3	2	3	2	2
B) Bénéfice après impôts, amort et provisions	1	1	1	2	1
C) Dividende versé à chaque action ordinaire (2)	0,36	0,42	0,55	0,55	0,55
IV. PERSONNEL					
A) Nombre de salariés	570	580	525	524	519
B) Montant de la masse salariale	21 101 723	21 137 362	20 554 736	20 823 341	20 711 290
C) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc)	10 166 424	10 214 652	9 806 334	9 931 941	10 388 690

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rajouter les opérations ayant modifié le montant du capital.



SAS Le Télégramme

Société par actions simplifiée au capital de 7 573 303 €
Siège social : 7 Voie d'accès au port, 29600 Morlaix
423 754 241 RCS Brest

Dépôt N° 2019/B/279

LE 09 JUIL. 2019

R.C.S. BREST

PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2019

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 361 320,40 € comme suit :

- affectation à la réserve légale : $1\,361\,320,40 \times 5\%$ soit..... 68 066,02 €
- distribution à titre de dividendes un montant de990 488,95 €
- affectation du solde du résultat au poste Report à nouveau soit.....302 765 ,43 €

soit un dividende brut par action de 0,55 € sur la base de 1 800 889 actions composant le capital.

Compte tenu de ces mouvements, le montant du compte report à nouveau passerait de
5 161 951 € à 5 464 716 €.

Le dividende sera mis en paiement le 1^{er} juillet 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Paul

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

REÇU LE
09 JUIL. 2019 Le 8 juillet 2019
GREFFE TRIB. COM. BREST

Objet : Dépôt des comptes annuels SAS Le Télégramme

Monsieur Le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint aux fins de dépôt au Greffe, les documents de l'exercice 2018, en un exemplaire, certifiés conformes par le représentant légal :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée
- le rapport général du commissaire aux comptes

Le coût de ce dépôt de 45,73 € est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

